



MAIRIE
DE
FERRIERES ST MARY
CANTAL
15170

Tél. : 04-71-20-61-88

commune.ferrieresstmary@orange.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2024

Présents : MMES CHADEL Sonia ; MM CHALIER Jackie, CROS Alain, DE MAGALHAES Franck, GARLASCHI Francis, SALSAC Daniel, Mme PANTEL Martine, Mr BAUGER Patrice, Mme FONTANIER Frédérique, Mme ROLLAND Amélie, M. SADOUNI Marc

Absent : Mme FONTANIER Frédérique, M. SADOUNI Marc, GARLASCHI Francis.

Absent excusée : Mme ROLLAND Amélie

Absents ayant donné procuration : Mme ROLLAND Amélie pouvoir à Me DE MAGALHAES Franck

Secrétaire de séance : CHADEL Sonia

Approbation du compte-rendu du conseil du 26 février 2024

Contre : 0 abstention : 0 pour : 8

Rapport d'Information Général du Maire (RIG) :

- Remise de la médaille communale et du bouquet du Maire à notre centenaire Yvette Cros.
- Nettoyage et rénovation des fontaines de Lusclade et de Ferrières fin mars par HTC.
- PLUI après la concertation des élus, les premières séances de travail avec chaque communes « zonage » ont débutées.
- Élagage et plantation de nouveaux arbres au camping (érables rouges).
- Mise en place de la nouvelle œuvre de Pierre Boudet sur le chemin pédagogique : « le pêcheur ».
- Cérémonies du 19 mars en présence du Pst de la FNACA et du souvenir français de St Flour. Merci aux porte-drapeaux.
- Minute de silence en hommage à Jean PLANTEBLAT.

Rapport n°1 : 3^e Tranche pour les demandes de subventions du petit patrimoine à HTC

Four du Ventoux (toiture et charpente) pour un montant de 11 550€ avec un reste à charge de 1925€

Abreuvoir du Ventoux (3 nouveaux bacs, pierres de taille, reprise de joints, calade) pour un montant de 13 300€ avec un reste à charge de 2217€

Contre : 0 abstention : 0 pour : 8

Rapport n°2 : Présentation des comptes de gestion « commune », « eau et assainissement » 2023

Comptes de gestion budget principal 2023

Résultat de fonctionnement : 92 438,90€

Résultat d'investissement : - 34 533,45€ (en attente de subventions)

Total : 57 905,45€

Avec le report des années précédentes le résultat de clôture d'investissement est de : - 4655.45 € pour le budget 2024.

Avec le report des années précédentes le résultat de clôture de fonctionnement est de 316 150.75€

Le report pour le budget 2024 est 311 495.01 €

Comptes de gestion « eau et assainissement » 2023

Résultat de fonctionnement : -26 655,13€

Résultat d'investissement : -13 878,44€

Total : -40 033,57€

Pompe de forage et câble électrique à remplacer, achat d'eau et location de camion, fuites,

Avec le report des années précédentes le résultat de clôture d'investissement est de 120 137,50€

Avec le report des années précédentes le résultat de clôture de fonctionnement est de 24 645,37€

Le report pour le budget 2024 est de 144 782,87€

Contre : 0 abstention : 0 pour : 8

Rapport n°3 : Présentation des comptes administratifs « communal »

Section fonctionnement

Total des dépenses : 293 911,72€

Total des recettes : 610 150,47€ (impôts, dotations Etat, camping + résultats reportés de 223 711.85 €)

Total résultat : 316 150,75€

Section investissement

Total dépenses : 114 835,47€

Total recette : 110 179,83€ (on a récupéré 82 000€ de subventions + 29 877,71 de résultats reportés)

Total : -4 655,74€

Totaux cumulés : dépenses 408 747,29 €

Recettes : 720 242,30 €

Résultat : 311 495,01 €

Eau et Assainissement

Total des dépenses : 86 818.95€

Total des recettes : 11464.32 € (vente d'eau, amortissements + résultats reportés de 50 800.50 €)

Total résultat fonctionnement : 24 645,37€

Section investissement

Total dépenses : 41 736,63 €

Total recette : 161 874,13 € (amortissements + 134 015.94 € de résultats reportés)

Total résultat investissement : 120 137,50€

Totaux cumulés : dépenses 128 555.38 €

Recettes : 273 388,45 €

Résultat : 144 782,87 €

Nos reports des comptes administratifs sont positifs.

Votes des comptes administratifs, le Maire sort de la salle, le 1^{er} adjoint procède au vote :
Contre : 0 abstention : 0 pour : 6

Rapport n°4 : Affectation des comptes de résultat 2024

L'excédent de résultat de fonctionnement reporté est de 280 796,75 euros (repris au 002 budget 2024)

Contre : 0 abstention : 0 pour : 8

Affectation des comptes de résultat « eau et assainissement » :

L'excédent de résultat de fonctionnement reporté est de 24 645,37 euros (repris au 002 budget 2024)

Contre : 0 abstention : 0 pour : 8

Rapport n°5 : Budget communal 2024, Présentation de la section de fonctionnement

Recettes 2024 : 660 466,42€ dont 280 796,75€ de report.

- Impôts locaux : 120 000€
- Dotation de l'Etat : 114 000€
- Loyers, Chalets, camping : 75 000€ (+10%)

Dépenses 2024 : 660 466€

- Masse salariale : 141 700€
- Energie : 33 000€ (fin du bouclier énergétique)

Capacité d'autofinancement : 261 205,79€ transféré à la section investissement.

Présentation de la section investissement :

- Tranche 3 Restaurations du petit patrimoine rural
- Transition énergétique du bâtiment de la boulangerie (Fonds Verts)
- Travaux de réfection de l'église de St Mary le Cros (Village Avenir)

Les recettes sont les demandes de subventions de l'Etat et des collectivités partenaires HTC, Cantal Solidarité et Bonus Ruralité de la Région.

A noter qu'il n'y a plus d'emprunt sur la commune. Endettement : 0

Vote du budget principal 2024

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	660 466, 42€	660 466,42€
Investissement	388 939,02€	388 939,02€
Total	1 049 405,44€	1 049 405,44€

Contre : 0 abstention : 0 pour : 8

Rapport n°6 : Budget « eau et assainissement »

Détail des recettes d'exploitation : 99 091€ (vente d'eau en baisse)

Détail des recettes d'investissement : 244 295,50€ dont 120 137,50 € de report

Vote du budget annexe « eau et assainissement »

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	99 091€	99 091€
Investissement	244 295,50€	244 295,50€
Total	343 386,50€	343 386,50€

Contre : 0 abstention : 0 pour : 8

Rapport n°7 : Vote des taux de fiscalités locales

Les taux communaux sont les suivants :

- Taxe sur le foncier bâti : 45,28% (21,72% pour la commune et 23,56% pour le département)
- Taxe sur le foncier non bâti : 116,05%
- Taxe d'habitation : 10,16%

Proposition de maintenir les mêmes taux communaux pour l'année 2024

Contre : 0 abstention : 0 pour : 8

Questions diverses

- Réflexion à mener pour la tarification locative du gîte de Lusclade qui ouvre cet été
- Convention de prêt d'œuvres d'art avec la ville de Chamalières
- Suivi Affaire Merle

Fin du conseil 20h05.